

## Information

Paris, le 2 Mars 2018

### ***Le 2 Mars 2018 sur le Salon de l'Agriculture au Pavillon des Vins :***

#### **Les acteurs de la filière Vin ont signé un engagement pour la collecte et la valorisation des emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène.**

Le monde agricole est un acteur incontournable de la transition écologique et fait partie, dès 2001, des premiers secteurs de l'économie à avoir mis en place avec l'éco-organisme A.D.I.VALOR<sup>1</sup>, un dispositif de collecte et de valorisation des déchets issus de l'agrofourniture. La viticulture n'était pas en reste et était déjà engagée à travers la récupération dans les vignobles des emballages de produits de protection de la vigne.

76.000 Tonnes d'emballages et de plastiques issus de l'activité agricole (bidons plastiques, films, ficelles,...) sont collectés chaque année par A.D.I.VALOR pour un taux global de recyclage supérieur à 90%.

Les activités de vinification, impliquant l'utilisation de produits œnologiques (bidons de dioxyde de soufre, de produits de collage et de stabilisation,...) et des produits d'hygiène de la cave, ne bénéficient pas à ce jour de ces dispositifs de traitement de l'agrofourniture... des volumes plus modestes, estimés à 700 tonnes, ne trouvant pas d'autres débouchés que les ordures ménagères. Pour remédier à cette lacune, les **acteurs de la filière viticole française** (syndicats, interprofessions, organismes de recherche,...) ont répondu positivement à l'appel des metteurs en marché de produits œnologiques<sup>2</sup> et de produits d'hygiène<sup>3</sup> de la cave pour la création d'une **filière spécifique de collecte et de valorisation des emballages usagés** issus de l'activité des caves, en complément des dispositifs existant à la vigne. Cette décision complète également l'engagement de la filière viticole française dans la récupération du verre d'emballage dès 1993 au sein d'ADELPHÉ (les bouteilles sont recyclées à 86%).

---

1 A.D.I.VALOR, Agriculteurs Distributeurs Industriels pour la Valorisation des déchets agricoles, est l'éco-organisme en charge de la gestion des déchets d'agro fourniture. Son action s'appuie sur l'engagement volontaire de 330 industriels ou importateurs contributeurs, 1 300 opérateurs de collecte (à 90% des distributeurs) et 300 000 exploitants agricoles « trieurs ».

2 Les metteurs en marché français de produits œnologiques : AEB France, Institut Coopératif du Vin (ICV), Institut Œnologique de Champagne (IOC), Laffort, Lamothe-Abiet, groupe Sofralab (Martin Vialatte, Station Œnotechnique de Champagne, Oenofrance), Soufflet Vigne.

3 Les metteurs en marché français de produits d'hygiène représentés par SEPH (Solutions Emballages Produits d'hygiène).

## Une démarche volontaire pour une production de haute qualité environnementale

Sur le plan réglementaire, les utilisateurs sont responsables de la gestion de leurs déchets d'activité, du tri à la valorisation finale. Pour la majorité des 40.000 entreprises de vinification, il serait complexe et coûteux de gérer individuellement ses emballages usagés.

L'initiative volontaire prise par les metteurs en marché de produits œnologiques et d'hygiène de la cave vise à mettre à disposition des utilisateurs une solution de collecte simple, à proximité des exploitations. Elle apporte aux producteurs de vin tous les moyens de leur politique à haute qualité environnementale. Elle est financée via une éco-contribution fixée à 0.025 € HT par Kg ou Litre de produits<sup>4</sup> vendus.

Le dispositif sera mis en place à partir de la prochaine campagne de vinification et les collectes dans les vignobles débuteront en 2019.

Elle s'appuie sur les retours d'expérience concluant des opérations pilotes de collecte mise en place en Champagne et dans le Bordelais par les Interprofessions, ainsi que sur l'organisation nationale de collecte des Emballages Vides de Produits d'Hygiène de l'Élevage Laitier, opérationnelle depuis 2010 sous l'égide d'A.D.I.VALOR et de SEPH<sup>5</sup>, représentant les metteurs en marché de produits d'hygiène.

Elle veut également contribuer à l'atteinte des grands objectifs nationaux d'économie circulaire, confirmés notamment lors des Etats Généraux de l'Alimentation en 2017.

### Les signataires de la lettre d'intention :

- Le Comité National des Interprofessions des Vins d'appellation d'origine (CNIV)
- La Confédération de producteurs de vins et d'eaux de vie à Appellations d'Origines Contrôlées (CNAOC)
- Les Interprofessions
- La Confédération des Vins IGP de France (VINIGP)
- Les Vignerons indépendants de France (VIF)
- La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)
- La Confédération des coopératives viticoles de France (CCVF)
- France Vin Bio

---

<sup>4</sup> Sont concernées les produits suivants : produits œnologiques (SO<sub>2</sub>, gélatine, CMC, gomme arabique, colle de poisson, enzymes liquides,...) et produits d'hygiène de la cave (désinfection, détartrage).

<sup>5</sup> La société SEPH « Solution Emballages Produits d'Hygiène » a été créée en 2010 avec pour objet principal la gestion de la collecte et du recyclage des emballages vides de produits d'hygiène pour l'élevage laitier, en contractualisant notamment avec les metteurs en marché le versement d'une contribution pour le financement.

- L'Union des Maisons et des Marques de Vin (UMVIN)
  - L'Union des Œnologues de France
  - L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV)
  - A.D.I.VALOR, éco-organisme de la profession agricole en charge de la gestion de la filière française de gestion des déchets d'agrofourniture.
- Les metteurs en marché, de produits œnologiques conditionnés et destinés au marché français : AEB France, Institut Coopératif du Vin (ICV), Institut Œnologique de Champagne (IOC), Laffort, Lamothe-Abiet, Sofralab (Martin Vialatte, Station Oenotechnique de Champagne, Oenofrance), Soufflet Vigne.
- Les fabricants de produits d'hygiène pour l'agriculture, représentées par SEPH (Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène).